

FAITS DIVERS à porcelette

Voiture sur le toit

Les gelées de la nuit dernière ont peut-être surpris cet automobiliste de Neunkirchen-lès-Bouzonville. Sur la route entre Ham-sous-Varsberg et Porcelette, vers 5 h 30 du matin, il a perdu le contrôle de son Opel Tigra sur une chaussée rendue glissante. L'homme, seul à bord, est sorti indemne de sa voiture qui a fini sa course sur le toit. Les sapeurs-pompiers et les gendarmes de Creutzwald étaient sur place pour les secours et constats d'usage.

VIE DE LA VILLE

Visite du consul de France en Sarre



Avant de rejoindre la Sarre, M. Joureau (à droite) était consul de France en Finlande. Photo RL

En poste depuis le 3 septembre dernier, Frédéric Joureau, consul général de France en Sarre, a rencontré hier le maire André Wojciechowski. La découverte du Pôle de Plasturgie de l'Est a particulièrement intéressé M. Joureau, qui dans le passé s'occupait des domaines aéronautique et naval au ministère de la Défense. Accueillis par le directeur du PPE Gilbert Pitance, MM. Joureau et Wojciechowski ont suivi un diaporama de présentation des activités du Pôle qui emploie 47 chercheurs, visité les installations, évoqué les compétences du Pôle, dont le chiffre d'affaires s'élève à 5 millions d'euros.

Le nouveau consul a échangé avec le maire de Saint-Avold sur les possibilités de dynamiser les relations transfrontalières en matière économique, culturelle. Tous deux ont mis l'accent sur l'importance de la maîtrise des langues allemande et française pour les jeunes Français et Allemands, en quête d'un emploi, tant en Sarre qu'en Moselle.

La corbeille magique de Noël de 5€ à 20€ de remise immédiate à gagner en caisse !
(Conditions en magasin) jusqu'au 24 décembre 2012

Boutique KUNDOLF
5, rue Poincaré SAINT-AVOLD Du 38 au 52

JUSTICE valmont

Cuivre dans le fourgon : du vol au recel

Dans la nuit du 14 au 15 septembre, à 3 h 30, la police contrôle une camionnette qui vient de quitter le secteur de la gare à Valmont. Les agents l'avaient repérée plus tôt dans la nuit. Dans le véhicule, 80 mètres de fils de cuivre, des outils et des papiers de vente de métaux sont retrouvés. Les deux occupants du véhicule, originaires de Forbach, sont interpellés. Deux raisons à cela : l'alarme d'une entreprise à proximité a retenti en raison d'un cambriolage un peu plus tôt ; la SNCF a aussi constaté un vol de câbles sur ses voies.

A la barre du tribunal correctionnel, les deux hommes maintiennent la version qu'ils ont déjà donnée lors de leur garde à vue. Le cuivre ne provient pas d'un vol. Le métal se trouvait effectivement à proximité de la gare, mais c'est un agriculteur qui les a autorisés à le récupérer. « Comment expliquez-vous l'heure à laquelle vous avez été contrôlés ? Quand on fait quelque chose d'honnête, on ne le fait pas entre 1 h 30 et 3 h 30 du matin... », souligne le président. Les deux prévenus avancent une histoire de panne d'essence et de phares, que le juge a du mal à suivre, pour expliquer les

circonstances. « Il n'y a aucun lien entre notre camionnette garée devant l'entreprise et le cambriolage », soutient un des hommes. « Le lien est vite fait », répond le président. « Le lien est trop vite fait », enchaine l'avocat des prévenus.

Tandis que le procureur ne doute pas de la culpabilité du duo et requiert une peine de prison ferme pour l'un, récidiviste, et de jours amende pour l'autre, l'avocat persiste. « C'est une procédure incomplète, bâclée, dans laquelle on procède par raccourci. » Il rappelle que les propos des deux hommes en garde à vue coïncident alors qu'ils n'ont pas eu le temps de se mettre d'accord au moment de leur interpellation. Surtout, il pointe le manque d'éléments à charge. « Et ce n'est pas à eux d'apporter des preuves de leur bonne foi », soutient-il, mais aux enquêteurs de démontrer leur culpabilité. Il plaide la relaxe.

Le tribunal requalifie finalement les faits, qui passent du vol au recel. Bruno Mehrstein, en situation de récidive, écope d'une peine de six mois de prison ferme. Son complice est condamné à 90 jours d'amende à 10 €.

SACHEZ-LE

Heures d'amitié

Les Heures d'amitié reprennent leurs activités le 10 janvier avec la galette des rois : 17 janvier jeux ; 24 janvier peinture et jeux ; 31 janvier goûter d'anniversaire. Février : 7 février loto ; 14 février beignets ; 21 février goûter d'anniversaire. Mars : 14 mars bowling et jeux pour celles qui resteront au local au Wenheck ; 21 mars marche, jeux et goûter d'anniversaire. Les après-midi récréatifs ont lieu de 14 h à 17 h au centre socioculturel du Wenheck. Cotisation : 16 €. Rens. au 03 87 92 04 60.

CONSEIL MUNICIPAL

Climat très tendu pour la dernière séance

On était loin de la trêve des confiseurs lors de la dernière réunion du conseil municipal de l'année 2012. Le ton est monté, la séance a été suspendue, l'opposition a quitté la salle pour l'examen d'un point. Chaude ambiance.

Pour la dernière réunion du conseil municipal de l'année 2012, à la veille des fêtes de la Nativité, Christian Thiery n'a pas hésité à se coiffer d'un bonnet de père Noël rouge à pompon blanc. On aurait pu imaginer que la paix de Noël apaiserait les esprits. Ce fut tout le contraire mercredi soir en mairie. Les élus ont donné de la voix, la séance fut même suspendue, le temps que la température redescende. Peine perdue. Michèle Tironi Joubert, conseillère d'opposition, a changé de place car elle ne supportait pas « les messes basses » de Christian Thiery et André Kikowski. Toute l'opposition a quitté la salle au moment de l'examen du point consacré à l'attribution de la médaille de la ville. Durant sa sortie en file indienne, le facétieux Thiery s'est mis à siffler l'air de la Septième compagnie. Plus tard, Yahia Tlemsani s'en est pris à Xavier Galloni et lui reprocha au cours de la discussion d'avoir deux mains gauches.

Avant même l'examen de l'ordre du jour, il y avait de l'électricité dans l'air. L'opposition a refusé de valider le procès-verbal de la réunion du 14 novembre dernier « car il ne correspond pas aux enregistrements ». Le maire André Wojciechowski annonce la couleur : « Vous souhaitez ferrailer, ferrailleurs ».

Le 5 mars dernier, les élus ont décidé la mise en vente de terrains d'une surface de 55 ares avenue Patton à la Sarl Hôtels Roi Soleil pour un montant de 750 000 €. « Cette vente a été réalisée grâce à l'intervention d'un mandataire, le cabinet Jean Bigel. Il vous est proposé de verser au mandataire la somme de 75 000 € conformément aux termes du mandat » indique M. Wojciechowski. Étonnement du conseiller d'opposition Dominique Lang : « Je suis surpris de voir cette délibération aujourd'hui. Dans celle du 5 mars, à aucun moment, on ne vous autorise à prendre un mandataire. Il y a un vice de fonctionnement et il faut reporter ce point ».

Difficile de trouver des acquéreurs

M. Wojciechowski explique : « Ce n'est pas nous tout seul qui avons trouvé le Roi Soleil et œuvré pour que cette société préfère Saint-Avold à une autre ville ». Jean-Claude Brem, conseiller d'opposition, remarque : « Un mandataire fictif fait son apparition. Logiquement, quand on vend, sa rémunération est prise sur le coût de la maison ». Le maire se déclare « heureux que M. Bigel ait trouvé le Roi Soleil » et de citer deux exemples pour illustrer la difficulté à dénicher des acquéreurs : « Le presbytère protestant, le Centre communal



Avenue Patton, sur un terrain de 55 ares, sera édifié un hôtel de la chaîne Roi Soleil. Photo RL

d'action sociale ne trouvent pas preneurs et on ne peut rien vendre. Si on a un mandataire, il nous aide à trouver. On avait avenue Patton des casernes de m... on a tout rasé et on met quelque chose de bien à la place ». L'opposition a voté contre.

La commune veut vendre un immeuble au 5 rue des Orchidées composé de quatre logements

avec caves et garages. Un locataire souhaite acquérir cet ensemble pour un prix de 173 000 €, alors que les Domaines l'ont estimé à 195 000 €. Jean-Claude Brem, conseiller d'opposition, ne comprend pas « pourquoi on vend au-dessous du prix des Domaines. L'immeuble n'est pas si dégradé que cela, il est situé dans un quartier tranquille. Le minimum était de le

vendre au prix des Domaines ». M. Wojciechowski explique : « Les travaux à réaliser s'élèvent à 145 000 €. On a consenti un rabais car on n'avait qu'un seul client, à qui la banque ne prêtait pas plus. Cette affaire n'est pas un cadeau pour cette personne ». L'opposition vote contre.

Textes : Marie-Claire FÖLL.

Enquête de recensement le choix des agents fait débat



Le recensement débutera le 17 janvier. Photo RL

Mireille Stemaszyk, adjointe au maire, a rappelé qu'une enquête de recensement se déroulera du 17 janvier au 23 février 2013 dans la cité. Le coordonnateur communal de l'enquête sera entouré de cinq collaborateurs. Leur rémunération nette est fixée à 600 €.

L'opposition a voté contre, car elle estime « qu'il y a dans la commune des gens nécessaires qui auraient besoin de cet argent, alors que l'on choisit des agents communaux à qui on donne

une prime déguisée ». Elle espère que « ces agents n'effectuent pas leur mission sur leur temps de travail ».

André Wojciechowski n'apprécie pas la remarque. « Ces personnes nous sont conseillées par le coordonnateur communal. Ce dernier en est satisfait. Ils font leur travail avec compétence ». Jean-Claude Brem ne baisse pas la garde : « On a des jeunes diplômés qui seraient capables de faire ce travail ».

VIE SCOLAIRE

Des MP3 pour améliorer son oral en langues étrangères

Un nouvel outil pour l'apprentissage des langues va faire son apparition dans les classes du lycée Charles-Jully de Saint-Avold. La FCPE a offert des MP3 pour que les élèves puissent travailler leur oral en vue du bac.

Les professeurs de langues du lycée Charles-Jully avaient fait un vœu : avoir des outils pour améliorer l'apprentissage de l'oral en langues. Leur souhait a été exaucé à quelques jours des vacances de Noël. La FCPE a remis au personnel enseignant et de direction un duplicateur et des MP3. « Les objectifs finaux en langues au bac ont changé. Les élèves doivent désormais préparer un oral de 15 minutes sur un sujet libre, un peu comme une conversation », explique Priscilla Starck, professeur d'anglais.

Le souci, c'est que dans une classe de 35 élèves, difficile de faire passer tout le monde pendant le cours. Aussi, grâce aux MP3, chaque élève pourra s'enregistrer. Les professeurs pourront ensuite déceler les erreurs de prononciation et corriger au mieux les élèves. « En classe, il est aussi parfois difficile d'entendre ça. Là, on pourra se repasser les moments si on a un

doute », ajoute Sylvia Bouilly, professeur d'allemand. En outre, les professeurs pourront copier des documents sur le baladeur, que les élèves pourront écouter chez eux.

Pour les élèves, l'exercice en plus d'être éducatif se révélera ludique, car les MP3 font partie de leur quotidien. « Il y a un manque de moyens évidents pour l'apprentissage de l'oral. Quand les professeurs ont fait appel à nous, notre comité a décidé d'orienter l'une de nos actions sur ce choix », complète Jean-Luc Eglöf, président de la FCPE. Un autre lot a été acheté par l'établissement. Cette année, la FCPE a également accordé une subvention à l'atelier théâtre et une autre pour la participation au salon Oriaction.

Dès la rentrée de janvier, les élèves pourront profiter des MP3.

C. Pi.



Les professeurs ont accueilli avec le sourire ce nouvel outil pour l'apprentissage des langues. Photo Thierry SANCHIS.

mercredi à l'hôtel de ville

NÉCROLOGIE

M. Frédéric Drigo



SAINT-AVOLD. — M. Frédéric Drigo est décédé le 19 décembre à Freyming-Merlebach à l'âge de 84 ans. Époux de Mme Irène Muller depuis 1955, il avait deux enfants, deux petits-enfants et une arrière-petite-fille. Chef de chantier à la retraite, il était domicilié de nombreuses années à Stiring-Wendel avant de s'installer au 2 chemin des Brasseurs à Saint-Avold. Ses obsèques ont lieu ce samedi à 10 h en l'église Saint-François de Stiring-Wendel. Son corps sera incinéré.

M. Augustin Nimeskern



LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD. — M. Augustin Nimeskern est décédé à Longeville-lès-Saint-Avold le 20 décembre à l'âge de 83 ans. Menuisier en retraite, il demeurait rue de l'Église à Longeville-lès-Saint-Avold. Il avait deux fils, Patrick et André et cinq petits-enfants. Il a eu la douleur de perdre son épouse Madeleine en 1990. Ses obsèques ont lieu ce samedi à 10 h en l'église de Longeville-lès-Saint-Avold suivies de l'inhumation au cimetière communal.

M. Henri Fischer



PORCELETTE. — M. Henri Fischer est décédé le 20 décembre à l'âge de 67 ans. Né le 4 octobre 1945 à Diesen, il était le compagnon de Mme Viviane Springmann. Mineur à la retraite, il avait trois enfants, huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Il était domicilié 18 rue de la Chapelle à Porcelette. Ses obsèques ont lieu ce samedi à 10 h en l'église de Porcelette. Son corps sera incinéré.

Mme Céline Bor

CREUTZWALD. — Mme Céline Bor est décédée à Boulay le 20 décembre à l'âge de 87 ans. Née Gauthier le 1er mars 1925 à Creutzwald, elle avait épousé M. Jean-Raymond Bor en 1951. Elle avait six enfants dont un décédé, dix petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Elle tait domiciliée 33 rue des Tulipes à Creutzwald. Ses obsèques ont lieu ce samedi à 10 h 30 en l'église de Creutzwald centre. Son corps sera incinéré. Nos condoléances aux familles.

POMPES FUNÈRES SOGNE-DOME SAINT-AVOLD
ROND-POINT NOUVEAU DU WENHECK
Tél. 03 87 92 27 65

Pompes Funèbres Centrales
Tél. 03 87 92 72 72
Immeuble «Le Forum»